



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Création d'un revenu minimum d'étudiant

Question écrite n° 36814

#### Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la situation des étudiants. 11,4 % des 70 000 étudiants interrogés par le centre national de ressources et de résilience ont des idées suicidaires ; 16 % se disent découragés et 50 % déclarent avoir souffert de solitude, selon une autre enquête de « la vie d'étudiant confiné ». Ces chiffres connus de tous sont plus qu'inquiétants. Plus grave, depuis le début de la crise sanitaire une dizaine de jeunes sont passés à l'acte et se sont donnés la mort sur leur campus. Les syndicats, les psychologues, certains élus n'arrêtent pas d'alerter. Il faut imaginer un seul instant : un jeune qui vit 24 heures sur 24 dans son appartement et qui n'a de contact avec le monde extérieur que par son écran d'ordinateur ! Plus de vie sociale, plus d'ami, plus de famille, plus de sortie, plus de sport. Tout est virtuel. Comment ne pas péter un câble, comme ils le disent eux-mêmes ? Il faut ajouter à cette grande détresse morale la détresse financière. Ils avaient l'habitude, non pas par plaisir, d'effectuer des petits boulots pour pouvoir subvenir à leurs besoins essentiels, ce qui était déjà une aberration, mais aujourd'hui, avec les couvre-feu et autres restrictions, il n'y a plus de petits boulots ou très peu ! Beaucoup sont alors obligés de rendre leur appartement et font des colocations avec quelques avantages mais beaucoup d'inconvénients, notamment au niveau de l'intimité. Résultat : de plus en plus d'entre eux jettent l'éponge, abandonnent leurs études, pour lesquelles certains ont englouti toutes leurs économies, étudiants comme parents, et retournent vivre chez leurs parents. Les jeunes ne rêvent plus, ils subissent. Génération sacrifiée ? Au profit de qui ? Pour une entrée dans la vie d'adulte avec construction de son identité, vivre en autonomie, prendre ses responsabilités, il y a mieux ! La situation est encore plus dramatique pour les étudiants ultramarins : loin de la famille ; loin de tout. La réforme de l'APL et son nouveau mode de calcul a été le coup de grâce. Du jour au lendemain, ces étudiants se sont retrouvés à payer plein pot leur loyer, chose impossible. C'est pourquoi les mesures suivantes lui semblent urgentes : la mise en place d'un revenu de base, un RME (revenu minimum d'étudiant) *a minima* à hauteur du seuil de pauvreté national et l'abandon de la réforme de l'APL. Cela permettra à ces étudiants d'avoir l'esprit tranquille et de se concentrer sur leurs études et non pas s'interroger toute la journée : où dormir ? Que va-t-il manger ? Comment se faire soigner, etc. ? Il lui demande s'il est favorable à ses propositions.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

**Circonscription :** Réunion (5<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36814

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

**Ministère attributaire :** [Enseignement supérieur et recherche](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 mars 2021](#), page 1800

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)